

LE PROJET D'ENTREPÔT DE TRANGÉ

Localisation

La SCCV SP FRANCE N 003 envisage la réalisation d'un bâtiment de logistique à usage d'entrepôt et de bureaux d'une surface plancher totale de 34 567,3 m² sur un terrain de 79 652 m², dans le secteur de l'Étoile III, sur la commune de Trangé (72 650).

Description

Le bâtiment - **longueur 268 m x largeur 157 m x hauteur 14 m** - divisé en 5 cellules de stockage d'environ 6 900 m² pour 4 d'entre elles et 5 000 m² pour la dernière, disposerait d'accès distincts pour les poids lourds et les véhicules légers. L'accès au site des PL se ferait par le Chemin rural de Champfleuri à l'Est et l'accès VL - 203 places de parking - par la rue Pégase, au Nord. 7 places d'attente PL seraient placées avant le poste de garde.

Marchandises combustibles courantes

La grande majorité des produits stockés seront des produits combustibles courants classés sous la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées ne présentant pas d'autre danger que leur combustibilité.

Stockage de liquides inflammables et d'aérosols

Recouplement de la cellule 1 en 2 sous-cellules 1A et 1B de surfaces respectives de 3 023 m² et 2 112 m².



COMMENT NOUS AVONS EU CONNAISSANCE DU PROJET

Le 18 août 2022 nous découvrons un affichage de demande d'enregistrement pour la création d'un bâtiment à usage d'entrepôt sur un terrain de 8 ha, avec notification de mise à disposition du public pendant 4 semaines en mairie de Trangé d'un dossier de présentation, mais aucune date n'y figure.

Le 17 novembre un nouvel affichage est posé avec les dates d'ouverture de la consultation du dossier en mairie du 5 décembre au 2 janvier 2023 juste pendant la préparation et les fêtes de Noël et de fin d'année... Ce dossier très technique d'environ 800 pages sans aucune représentation des bâtiments dans leur environnement ne permet pas de visualiser le projet.

AUCUNE INFORMATION PUBLIQUE DE LA PART DE LA MAIRIE

Le 7 janvier 2023 nous organisons une conférence de presse, pour annoncer une réunion publique d'information. La presse se fait le relais de nos inquiétudes.

Le 10 janvier 2023 le conseil municipal de Trangé donne un avis favorable au permis de construire sous 4 conditions de réserve : capacité de stationnement des poids-lourds, compatibilité des stockages de produits inflammables proches de la future usine Qairos, implantation du bâtiment au point bas du terrain pour en réduire l'impact visuel, végétalisation du site.

Le 14 janvier 2023 100 personnes environ assistent à une présentation des arguments que nous exposons contre la construction de ce Méga projet, la grande majorité des présents en découvre l'existence.

LES OPPOSANTS S'ORGANISENT

Le 27 février 2023 la mairie organise suite à notre demande une nouvelle réunion publique afin que Scannell Properties et Le Mans Métropole présentent leur projet. Les 220 participants s'avèrent être en grande majorité contre le projet et exposent les nombreux problèmes que générerait la construction de cet entrepôt, tant au niveau local (nuisances) qu'au niveau global (réchauffement climatique). Suite aux nombreuses remarques exprimées, le maire de Trangé et le président de Le Mans Métropole demandent à Scannell Properties de modifier son projet pour pouvoir accorder le permis de construire, le promoteur a 4 mois pour le faire.

Les courriers envoyés à Le Mans Métropole et au préfet de la Sarthe pour demande de rencontre afin d'obtenir de plus amples informations restent sans réponse.

Le 14 mars 2023 un groupe d'opposants demandent à intervenir lors du conseil municipal de Trangé ; nous exposons nos revendications aux élus.

Le 21 avril 2023 l'arrêté préfectoral donnant un avis favorable est affiché en mairie de Trangé.

PRINCIPAUX ARGUMENTS CONTRE CE PROJET

- **la totale disproportion** de ce méga-bâtiment avec les entreprises existantes
- **l'artificialisation de terres agricoles** même si ces terres ont été classées 1 AU éco 2 par le dernier PLUi, elles étaient encore exploitées en 2021.
- **l'augmentation des problèmes de densité de circulation** sur des voiries inadaptées à un trafic supplémentaire d'environ 200 camions et 200 véhicules légers /jour, sachant qu'il existe déjà 3 entreprises de transport sur la ZA de l'Étoile 2.
- **l'impasse faite quant aux rythmes de conduite des chauffeurs** de poids-lourds qui va générer des stationnements sauvages dans toute la commune
- **la dévalorisation du foncier**
- **la dangerosité liée à la proximité immédiate de la future usine Qairos** de production de méthane et d'hydrogène. Des riverains, dont un gîte pouvant accueillir 180 personnes, se retrouveraient bloqués dans un cul de sac en cas d'accident
- **les pollutions atmosphérique, auditives et lumineuses générées**
- **l'impasse faite sur les préconisations du GIEC** pour réduire le réchauffement climatique
- **une opération exclusivement destinée à générer des profits pour les investisseurs.**
- **un mensonge quant aux futurs emplois générés** sachant que selon les statistiques, un emploi créé dans un entrepôt géant détruit 2 à 4 emplois de proximité et des petits commerces

Pour toute information sur les actions à venir :

nonentrepottrange@proton.me